



## DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Dans ce cadre convient-il que CHAMPIS se développe en greffe sur le secteur de LA BATIE ? De GARNIER ? Ou des 70 hameaux qui composent la commune ? Faut-il privilégier la restauration de nos hameaux pour sauvegarder le patrimoine architectural local ou développer de nouvelles constructions qui viendront s'ajouter aux bâtiments existants ? De cette réflexion, de ces choix, dépendra le devenir de CHAMPIS. Pour être fructueuse la réflexion ne doit pas être polluée par les intérêts particuliers mais motivée par le bien commun et l'intérêt général pour les 15 ou 20 ans à venir.

Dans un contexte économique difficile, marqué par la forte hausse de coût de l'énergie, il convient de dégager la vision des intérêts de notre commune et donc de la politique communale à mettre en œuvre. Au final l'enjeu c'est tout simplement notre qualité de vie à tous, cela mérite la réflexion la plus large, à laquelle je vous invite à participer en nous faisant part de vos réflexions et suggestions.

## AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Compte tenu de l'évolution de la population et de la nécessité d'augmenter dans les meilleurs délais la capacité d'accueil du cimetière pour les années à venir le Conseil Municipal dans sa séance du 20 juin a décidé par 14 voix pour, et une voix contre :

- de reprendre les emplacements de sépultures effectués en terrain commun en respectant le délai de rotation de 5 ans
- de réaliser un columbarium pour répondre à l'attente des familles ayant recours à la crémation
- de ne plus vendre de concessions cinquantenaires :

Les familles pouvant être concernées et inquiétées par ces mesures sont invitées à se manifester dans les meilleurs délais possibles au secrétariat de mairie, ou auprès de Jean SOTON, de Janine GAILLARD ou d'Eric GUERIN pour toutes précisions complémentaires.

## RESULTAT DU RECENSEMENT 2007

### RESULTATS / CHIFFRES CLES / CHAMPIS

Les résultats de l'enquête de recensement réalisée en janvier et février 2007 sont maintenant connus. Depuis 1999 la population de la commune a augmenté de 121 habitants soit une progression de 27.7 % (437 habitants en 1999, 558 en 2007 dont 53% d'hommes et 47% de femmes).

#### Répartition moyenne selon l'âge :

0 - 19 ans : 30%

20 - 39 ans : 25%

40 - 59 ans : 28%

60 ans ou + : 17%

#### Etat matrimonial :

Veuf (veuve) : 6.7%

Divorcé(e) : 7.8%

Célibataire : 33.7%

Marié(e) : 51.8%

#### Type d'activité :

Actifs : 255

Inactifs : 303 (19% retraités ou préretraités, 8.1% élèves, étudiants, stagiaires 27.2% autres dont jeunes de moins de 14 ans)

Population active (15-64 ans) : 255 dont 24 chômeurs (taux de chômage de 9.4%), il était de 10.3% en 1999 pour une population active de 195

Nombre de ménages : depuis 1999 la commune compte 225 ménages (51 ménages supplémentaires soit une augmentation de 29.3%)

Part des ménages d'une personne : 30.2%

Nombre moyen de personnes par ménage : 2.5

Catégorie des logements : 323 logements, 225 résidences principales, 94 résidences secondaires, 4 logements vacants

Parc des résidences principales : 225 dont 94.2% de maisons et 5.8% d'appartements

Caractéristiques des 225 résidences principales : 80.9% de propriétaires et 19.1% de locataires

Résidences achevées avant 1949 : 53.8%

Résidences achevées depuis 1999 : 17.3%

Nombre moyen de pièces par résidence : 4.4 pièces

La croissance démographique de CHAMPIS a été forte au cours des 7 dernières années, la population est plus jeune en moyenne qu'en 1999, reste à savoir si l'envolée actuelle des cours du baril de pétrole ne va pas freiner cette dynamique (coût des transports et du chauffage) La qualité de vie dans la commune, qui conserve son caractère rural, devrait maintenir la tendance enregistrée.

## INAUGURATION DU THEATRE DE VERDURE

Le samedi 7 juin c'était la fête au théâtre de verdure de Champis.

C'est par un temps de mois de novembre que s'est déroulé l'inauguration du théâtre de verdure au hameau de Champis mais malgré cette météo plus que capricieuse, c'est plus de 80 spectateurs, courageux et téméraires qui avaient pris place dans les gradins ou s'étaient blottis sous le chapiteau de la sono pour profiter pleinement d'un spectacle digne de qualité d'artistes qui a vraiment conquis le public.



Des artistes, des pros, les mots ne sont pas trop forts quand on sait que nos trois premiers chanteurs sont auteurs-compositeurs et interprètes de leurs propres chansons. Eric Le Noir, (un habitant de Champis) dans : « Monsieur Bonobo » ; « Ma terre », chanson avec laquelle il a gagné le premier prix au concours de chansons à Toulouse ; et aussi dans « On vit une époque moderne ». Rolande Cottet de Toulaud a su elle aussi avec ses chansons charmer son public avec « Mon mouchoir » ; « Océane » ; « L'Ouragan », et Jean-Louis de Grozon, à la fois comique et chanteur avec « Mea Culpa » et bien d'autres encore. Quant à la jeune Pauline de Saint-Sylvestre, à l'avenir prometteur, et d'une voix qui peut que vous faire rêver, a vraiment su convaincre son public en interprétant : « Cesse la pluie » (une chanson d'actualité ce jour là) ; « My Heart Will Go One » également les élèves du CALAC sous la baguette de leur professeur de chant Dany, principale organisatrice de la soirée, n'ont pas ménagé leur peine en interprétant : « l'Amitié » ; « Gardien de nuit » ; « C'est un Beau Roman ». L'ensemble fut une belle soirée ; des chants, des voix qui vous emportent dans un autre monde à vous faire oublier pour un instant, tous les petits tracas de la vie.

A cette inauguration, on remarquait la présence de la municipalité de Champis, en particulier Monsieur le Maire, Gilbert Dejours, mais également la présence de la municipalité d'Alboussière : Jacques Dubay, conseiller général de l'Ardèche et maire d'Alboussière ; Jean-Marc Brunel, 1<sup>er</sup> adjoint, et d'autres conseillers. Michel Hanicotte, représentant la municipalité de Saint Romain de Lerps.

Dans son mot de remerciement et après avoir retracé l'origine du théâtre de verdure, le maire de Champis, soulignait la qualité du spectacle, et combien il était quelquefois inutile d'aller chercher loin, quand ici sur notre plateau, des passionnés de la musique, des hommes, des femmes peuvent vous faire passer des soirées inoubliables. ***D'ores-et-déjà un prochain spectacle est programmé le jeudi 7 août 2008 à 21 h avec le groupe KALUWO. Participation libre.***

## PERMANENCE DE LA MAIRIE

LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE SERA FERME  
DU LUNDI 11 AOÛT AU MARDI 2 SEPTEMBRE 2008  
Réouverture au public le mardi 2 septembre 2008

Permanence de Monsieur le Maire  
Les samedis 2 - 9 - 16 - 23 et 30 août 2008  
De 10h à 12h sur RDV

POUR LES URGENCES UNIQUEMENT  
Veuillez contacter

M<sup>r</sup> Jean SOTON Moulin de Deyras 07440 Champis  
Tél. 04 75 58 31 95 ou 06 81 83 95 49  
M<sup>r</sup> Gilbert DEJOURS  
Tél. Bureau 04 74 82 72 62

## MAIRIE DE CHAMPIS

Date de parution Juillet 2008

### Sommaire :

- LE POS
- L'AVENIR DE LA COMMUNE
- THEATRE DE VERDURE
- PERMANENCE D'ETE
- RESULTAT INSEE 2007



## ELECTION DU 18 MAI

Madame, Monsieur,

Ainsi qu'il était convenu, je reviens vers vous comme je le ferai régulièrement.

D'abord pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée le 18 mai dernier en élisant largement, dès le premier tour, 7 nouveaux conseillers : Rolande DAUPHIN, Hélène FAURE, Janine GAILLARD, Thierry COSTE, Denis DUPIN, Eric GUERIN, et Denis SAHY.

Désormais l'équipe municipale est au complet .

Au cours de sa séance du 20 juin le conseil municipal a élu à l'unanimité Denis DUPIN en qualité du troisième adjoint.

Ancien élu il mettra en œuvre toute son expérience et ses compétences pour conduire la réflexion, et les études, relatives à l'assainissement collectif et individuel en liaison avec la révision du POS .

## LE POS

S'agissant du POS le Conseil Municipal souhaite se donner un délai supplémentaire de réflexion. En instituant les PLU à la place des anciens POS et à une autre échelle les SCOT (schémas de cohérence territoriale) le législateur avec le vote de la loi SRU champ de réflexion en visant avant tout une cohérence en matière d'aménagement des territoires. Le législateur a clairement manifesté sa préférence pour une utilisation économe de l'espace privilégiant le renouvellement plutôt que l'étalement urbain.

Bonne lecture à tous

Gilbert DEJOURS  
MAIRE DE CHAMPIS